

**MODIFICATIONS AUX TEXTES
REGLEMENTAIRES ADOPTÉES PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE DE LIGUE DU 25-
10-2025**

SOMMAIRE

I. CHANGEMENT DE CLUB DES JEUNES	3
II. NOUVELLE FORMULE DU CHAMPIONNAT U18 GARÇONS	7

I. CHANGEMENT DE CLUB DES JEUNES

REGLEMENTS GENERAUX DE LA F.F.F.

Texte actuel	Nouveau texte proposé
Article 117	Article 117
Est dispensée de l'apposition du cachet "Mutation" la licence : a) du joueur licencié U6 à U11 ou de la joueuse licenciée U6 F à U11 F. [...]	Est dispensée de l'apposition du cachet "Mutation" la licence : a) du joueur licencié U6 à U11U9 ou de la joueuse licenciée U6 F à U11U9 F. [...]

Texte actuel	Nouveau texte proposé
Article – Art. 99 des RG FFF	Article – Art. 99 des RG FFF
<p>1. Par exception à l'article 92 des présents règlements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les joueurs et joueuses des catégories de Jeunes peuvent changer de club après le 31 janvier mais ne peuvent évoluer dans ce cas que dans les compétitions ouvertes à leur catégorie d'âge sans possibilité de sur classement, conformément à l'article 152 des présents règlements, - quelle que soit la période, le changement de club d'un joueur ou d'une joueuse des catégories U6 à U11 ne nécessite pas l'accord du club quitté. <p>2. En cas de retour au club quitté la même saison ou la saison précédente, le joueur ou la joueuse retrouve la situation qu'il ou qu'elle avait au départ de celui-ci.</p> <p>3. Les Ligues régionales peuvent toujours intervenir ou interdire les changements de club des jeunes qu'elles jugeraient abusifs pour l'intérêt des clubs</p>	<p>1. Par exception à l'article 92 des présents règlements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les joueurs et joueuses des catégories de Jeunes peuvent changer de club après le 31 janvier mais ne peuvent évoluer dans ce cas que dans les compétitions ouvertes à leur catégorie d'âge sans possibilité de sur classement, conformément à l'article 152 des présents règlements, - quelle que soit la période, le changement de club d'un joueur ou d'une joueuse des catégories U6 à U11 U6 à U9 ne nécessite pas l'accord du club quitté. <p>2. En cas de retour au club quitté la même saison ou la saison précédente, le joueur ou la joueuse retrouve la situation qu'il ou qu'elle avait au départ de celui-ci.</p> <p>3. Les Ligues régionales peuvent toujours intervenir ou interdire les changements de club des jeunes qu'elles jugeraient abusifs pour l'intérêt des clubs.</p>

Texte actuel	Nouveau texte proposé
<p>Article 160 – Nombre de joueurs « Mutation »</p>	<p>Article 160 « Mutation »</p>
<p>[...]</p> <p>c) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont au maximum un joueur ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.</p> <p>[...]</p>	<p>[...]</p> <p>c) Sauf dispositions plus restrictives adoptées en Assemblée Générale de Ligue et reprises dans les règlements de la Ligue, D dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18U10 à U19 ou U10F à U19F, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont au maximum un joueur ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.</p> <p>[...]</p>

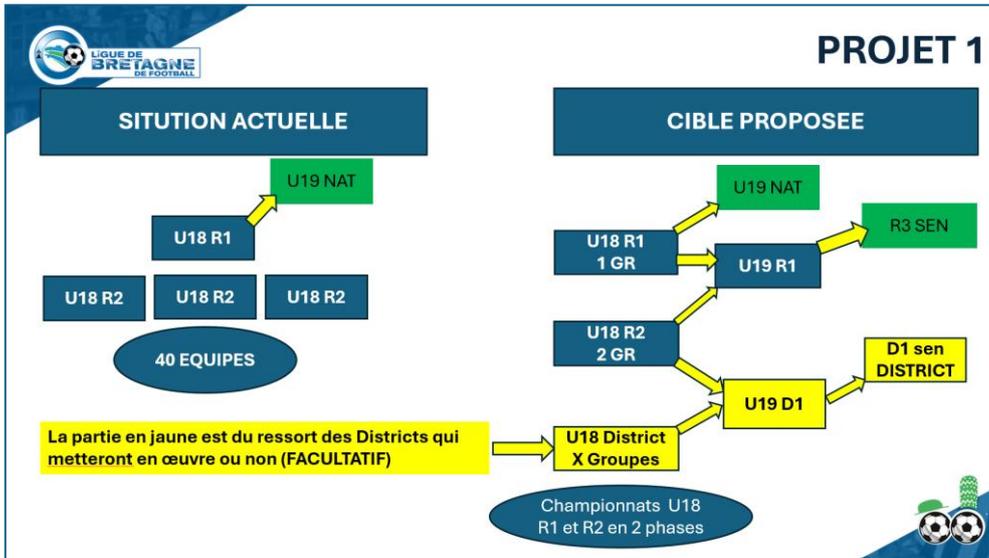
REGLEMENTS GENERAUX DE LA L.B.F.

Texte actuel	Nouveau texte proposé
<p>Article 82 – Nombre de joueurs mutés. (article 160 RG FFF)</p>	<p>Article 82 Nombre de joueurs mutés. (article 160 FFF)»</p>
<p>[...]</p> <p>c) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont au maximum un joueur ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des Règlements Généraux de la FFF.</p> <p>[...]</p>	<p>[...]</p> <p>e) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont au maximum un joueur ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des Règlement Généraux FFF.</p> <p>c) Dans les compétitions de la Ligue de Bretagne et de ses Districts, le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrit sur une feuille de match est fixé comme suit</p> <p>Foot à 11 : U14/U14F à U18/U18F : - 4 dont un maxi hors période</p> <p>FAER : U11/U11F et U13/U13F : - 3 dont un maxi hors période</p> <p>[...]</p>

Texte actuel	Nouveau texte proposé
<p>Article – 55 Bis Spécificités du changement de club des jeunes (Art. 99 des RG FFF)</p>	<p>Article – 55 Bis Spécificités du changement de club des jeunes (Art. 99 des RG FFF)</p>
<p>3. Les Ligues régionales peuvent toujours intervenir ou interdire les changements de club des jeunes qu'elles jugeraient abusifs pour l'intérêt des clubs</p>	<p>3. Les Ligues régionales peuvent toujours intervenir ou interdire les changements de club des jeunes qu'elles jugeraient abusifs pour l'intérêt des clubs.</p> <p><u>AG LBF DU 25/10/2025</u> <i>Seront notamment considérés comme abusifs en cas d'opposition de club les changements de clubs de plus de 2 licenciés de la même catégorie âge (U10 à U18) d'un club vers un autre.</i></p>

Date d'effet : Apres validation de l'Assemblée fédérale

II. NOUVELLE FORMULE DU CHAMPIONNAT U18 GARÇONS



PROJET 1 – Phase 1

PHASE 1

Mouvements JUIN 2026										COMPO DES DIVISIONS SEPT 2026						MOUVEMENTS DEC 2026		
U17 NAT	U17R1	U17R2	U17R2	U17R2	D1 29	D1 22	D1 35	D2 56		U18 R1	U18 R2A	U18 R2 B		U18 R1	U18 R2A	U18 R2 B		
1	R11	R2 A1	R2 B1	R2 C1	D29 1	D22 1	D35 1	D56 1		N11	R18	R19		1	1	1		
2	R12	R2 A2	R2 B2	R2 C2	2	2	2	2		N12	R1 10	R2 A2		2	2	2		
3	R13	R2 A3	R2 B3	R2 C3	3	3	3	3		R11	R2 B2	R2 C2		3	3	3		
4	R14	R2 A4	R2 B4	R2 C4	4	4	4	4		R12	R2 B3	R2 C3		4	4	4		
5	R15	R2 A5	R2 B5	R2 C5	5	5	5	5		R13	R2 A3	R2 B4		5	5	5		
6	R16	R2 A6	R2 B6	R2 C6	6	6	6	6		R14	R2 A4	R2 C4		6	6	6		
7	R17	R2 A7	R2 B7	R2 C7	7	7	7	7		R15	R2 A5	R2 B5		7	7	7		
8	R18	R2 A8	R2 B8	R2 C8	8	8	8	8		R16	R2 C5	R2 A6		8	8	8		
9	R19	R2 A9	R2 B9	R2 C9	9	9	9	9		R17	D29 1	D22 1		9	9	9		
10	R1 10	R2 A10	R2 B10	R2 C10	10	10	10	10		R2 A1	D56 1	D35 1		10	10	10		
	N11									R2 B1				11				
	N12									R2 C1				12				

PASSENT U18 R1

PASSENT U18 R2

PASSENT U18 R2

PASSENT DISTRICT

Accessions des districts

Descentes U18 R2

Accessions U18 R2

Descentes district

PROJET 1 – Phase 2

PHASE 2

COMPO DES DIVISIONS JAN 2027			Mouvements JUIN 2027		
U18 R1	U18 R2A	U18 R2 B	U18 R1	U18 R2A	U18 R2 B
1	9 R1	10 R1	1	1	1
2	11 R1	12 R1	2	2	2
3	2	2	3	3	3
4	3	3	4	4	4
5	4	4	5	5	5
6	5	5	6	6	6
7	6	6	7	7	7
8	7	7	8	8	8
1 R2A	D29 1	D22 1	9	9	9
1 R2B	D56 1	D35 1	10	10	10

PASSE CN U19

PASSENT U19 R1

PASSENT U19 D1 éventuel

Projet calendrier phase 1			Projet calendrier Phase 2		
05/09/2026	J1	Gamb	16/01/2027	MR	MR
12/09/2026	J2	J1	23/01/2027	COUPE	COUPE
19/09/2026	Gamb	Gamb	30/01/2027	J1	J1
26/09/2026	J3	J2	06/02/2027	COUPE	COUPE
03/10/2026	Gamb	Gamb	13/02/2027	J2	J2
10/10/2026	J4	J3	20/02/2027	COUPE	COUPE
17/10/2026	Gamb	Gamb	27/02/2027	MR	MR
24/10/2026	J5	J4	06/03/2027	MR	MR
31/10/2026	Gamb	Gamb	13/03/2027	J3	J3
07/11/2026	J6	J5	20/03/2027	J4	J4
14/11/2026	J7	J6	27/03/2027	COUPE (Pâques)	
21/11/2026	J8	J7	03/04/2027	J5	J5
28/11/2026	Gamb	Gamb	10/04/2027	J6	J6
05/12/2026	J9	J8	17/04/2027	COUPE	COUPE
12/12/2026	J10	J9	24/04/2027	J7	J7
19/12/2026	J11	MR	01/05/2027	Férieré	
26/12/2026			08/05/2027	Ascension	
02/01/2027			15/05/2027	COUPE	COUPE
09/01/2027	MR	MR	22/05/2027	J8	J8
			29/05/2027	J9	J9

Date d'effet : Phase 2 de la saison 25/26